



FICHE DE RENSEIGNEMENT

STAGIAIRE :

NOM : _____

PRENOMS : _____

DATE DE NAISSANCE _____

LIEU DE NAISSANCE/DEP/PAYS : _____

Genre : Homme

Femme

E-mail : _____

Tél. domicile : _____ Tél.portable : _____

Adresse postale : _____

Session : _____

Lieu de la session : _____

Date de début de session : _____

AVICA FORMATION
165 rue de la belle étoile 95700 Roissy en France
Tél : 01 48 63 09 84 – Fax : 01 48 63 22 21

AVICA FORMATION
Zac du plan – 163 Av. du Grenache CS 40203 ENTRAIGUES 84275 VEDENE Cedex
Tél : 0825 84 2002 – Fax : 0825 84 2001
Siret : 500 288 238 00024



CONVENTION INDIVIDUELLE DE FORMATION

Aux termes de la présente convention entre les soussignés :
D'une part,

Et d'autre part l'Organisme de Formation :

AVICA Formation Centre de formation
R.C.S 500 288 238 00024
165 rue de la belle étoile – Roissy en France
Numéro de déclaration d'existence : N° 11.95.04.258.95

ARTICLE 1 : OBJET ET NATURE DE LA CONVENTION

AVICA Formation organise une action de formation « Agent d'escalpe ».

ARTICLE 2 : DATE, DUREE, PROGRAMME ET MOYENS PEDAGOGIQUES.

- Du _____
- Durée totale : _____ heures
- Lieu : _____

- Horaires de cours : 9h00 – 12h00 & 13h00 – 17h00

Une fiche pédagogique reprenant les objectifs, le contenu, la durée et les méthodes développées figure en annexe

ARTICLE 3 : CONDITIONS FINANCIERES.

_____, signataire de la présente, s'engage à verser à AVICA Formation, les sommes correspondant au coût de l'action de formation. A savoir :

Libellé	Montant HT
Formation : _____ personne ayant démarré l'action de formation	_____ €

Les modalités de paiements sont les suivantes :

ARTICLE 4 : VALIDATION

La formation sera sanctionnée par :

- Une attestation de présence en formation
- 3 attestations certifiante

ARTICLE 5 : RESILIATION DE LA CONVENTION.

Il peut être mis fin par l'une ou l'autre des parties à la présente convention, signifié par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas d'annulation d'inscription par le client moins de dix jours ouvrables avant le début du stage de la formation prévue, une somme égale aux deux tiers du montant des frais de formation reste à la charge du client, à titre d'indemnités forfaitaires, sauf cas de force majeure.

En cas de non participation à la formation d'un stagiaire inscrit ou d'abandon en cours de formation, la totalité des frais de formation est à la charge du client, à titre d'indemnités forfaitaires, sauf cas de force majeure.

Les sommes facturées au titre du présent article ne sont pas, par nature, imputables sur la participation obligatoire au financement de la formation continue et ne peuvent donc pas être prélevées sur les comptes formation.

Dans tous les autres cas d'annulation, une nouvelle date sera définie entre l'organisme de formation et le client.

ARTICLE 6 : REGLEMENT INTERIEUR

Mr Mme Melle _____, atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur AVICA Formation. Et s'engage à le respecter.

ARTICLE 7 : CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Mr Mme Melle _____, atteste avoir pris connaissance des conditions générales de ventes AVICA Formation. Et s'engage à le respecter.

ARTICLE 8 : DECLARATION DE NON-CONDAMNATION

Je soussigné(e), Mr Mme Melle _____, atteste sur l'honneur n'avoir subi aucune condamnation et n'être sous le coup d'aucune procédure judiciaire à ce jour.

ARTICLE 9 : CONFIDENTIALITE

Mr Mme Melle _____ s'engage à respecter la confidentialité totale sur AVICA Formation, notamment les tarifs pratiqués, les noms des dirigeants et des formateurs, de même en ce qui concerne les logiciels utilisés où autres matériels, ainsi que tout prêt, cession, copie, reproduction des cours liés à la formation sûreté du transport aérien.

Dans le cas où la preuve serait apporter et vérifié que Mr Mme Melle _____ a renseigné (e) la concurrence où salie le centre AVICA Formation, le centre de formation AVICA Formation se verrait dans l'obligation d'en référer aux autorités représentantes de l'état afin que des sanctions soient prises.

ARTICLE 10 : CAS DE DIFFEREND.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglés à l'amiable, le tribunal de _____ sera seul compétent pour régler le litige.

Fait, en deux exemplaires, à _____, le _____

Le stagiaire demandeur

AVICA Formation

AVICA FORMATION
165 rue de la belle étoile 95700 Roissy en France
Tél : 01 48 63 09 84 – Fax : 01 48 63 22 21

AVICA FORMATION
Zac du plan – 163 Av. du Grenache CS 40203 ENTRAIGUES 84275 VEDENE Cedex
Tél : 0825 84 2002 – Fax : 0825 84 2001
Siret : 500 288 238 00024



AUCUNE PERSONNE NE SERA ADMISE EN FORMATION SI LE DOSSIER N'EST PAS COMPLET

FRAIS D'INSCRIPTION	150 euros par chèque <input type="checkbox"/> par espèce <input type="checkbox"/> par CB <input type="checkbox"/> A joindre au dossier
DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE STAGIAIRE	<input type="checkbox"/> CV <input type="checkbox"/> PHOTO <input type="checkbox"/> EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE VOLET N°3 <input type="checkbox"/> PHOTOCOPIE DE LA CNI OU PASSEPORT
DOCUMENTS A COMPLETER ET A REMETTRE Dossier d'inscription	<input type="checkbox"/> FICHE RE RENSEIGNEMENT <input type="checkbox"/> CONVENTION INDIVIDUELLE DE FORMATION <input type="checkbox"/> TEST D'ENTREE
DOCUMENTS A LIRE ET A CONSERVER PAR LE STAGIAIRE	<input type="checkbox"/> REGLEMENT INTERIEUR <input type="checkbox"/> CONDITIONS GENERALES DE VENTES <input type="checkbox"/> CONVENTION INDIVIDUELLE DE FORMATION